
Création de Mobilité Infra Québec – Le SPGQ remet en question la pertinence de Mobilité Infra Québec

Description

Québec, le 11 septembre 2024 — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a remis en question la pertinence de créer l'agence Mobilité Infra Québec aujourd'hui en commission parlementaire.

« Le gouvernement veut encore créer une nouvelle entité à l'extérieur de la juridiction de la *Loi sur la fonction publique* échappant au plein contrôle démocratique des élus. Le gouvernement cherche-t-il à se déresponsabiliser? C'est inquiétant, d'autant plus que cette loi vise notamment à limiter le patronage et la partisanerie au sein de la fonction publique », signale Guillaume Bouvrette, président du SPGQ.

Le syndicat déplore également que le gouvernement pointe le manque d'expertise au ministère des Transports pour justifier la création de son agence. « Pourquoi l'expertise manque-t-elle? Le gouvernement s'est-il seulement posé la question? Il nous apparaît pourtant évident que les conditions de travail non concurrentielles offertes par le gouvernement du Québec sont en cause si l'expertise manque réellement », note M. Bouvrette. Le projet de loi no 61, *Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif* est la mauvaise solution à un problème pourtant relativement simple.

Le syndicat estime qu'une modernisation de la classification des emplois professionnels dans la fonction publique est une solution incontournable pour mieux valoriser les compétences et l'expérience. Elle permettrait une progression de carrière impossible à atteindre à l'heure actuelle. Elle permettrait également de rendre l'État plus compétitif sur le marché du travail et de faciliter la réalisation des grands projets d'infrastructure en ayant les expertises nécessaires.

Encore les mains dans les affaires syndicales

Le SPGQ en a aussi ras le bol de voir le gouvernement se mêler des affaires syndicales pour servir ses intérêts. Le gouvernement semble encore vouloir créer des régimes de représentation syndicale à la carte. « Il s'agit d'un manque de cohérence gouvernementale. Alors que Santé Québec, comptant des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs, voit ses unités de négociation ramenées à six, le gouvernement en impose le même nombre pour une centaine de personnes à peine. Que devons-nous en conclure? », questionne le président du SPGQ.

Finalement, alors qu'on souligne les dix ans de la Commission Charbonneau, le SPGQ s'inquiète de la gouvernance prévue pour Mobilité Infra Québec. « Le gouvernement devra faire preuve d'une grande vigilance, alors que des projets majeurs d'infrastructures devront être développés au cours des prochaines années. Le Vérificateur général du Québec et l'Autorité des marchés publics devront veiller au

grain pour éviter de répéter des erreurs du passé », conclut M. Bouvrette.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente plus de 35 000 spécialistes, dont environ 26 000 dans la fonction publique, 6 000 à Revenu Québec et 3 000 répartis dans les secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur et au sein de diverses sociétés d'État.

— 30 —

Source

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Renseignements

Nathalie Côté

Conseillère en communication

418-254-7892 | communications@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca

Twitter : twitter.com/spgq

Facebook : www.facebook.com/lespgq

Categorie

1. Communiqué

date créée

11 Sep 2024